

Mutualisation SIG

CRIGE PACA

Définition

- Centre Régional de l'Information Géographique PACA.
- Association Loi 1901 créée en 2002, qui a pour objet d'appui au développement de la géomatique en région.
- Volet TIC du CPER 2000-2006 : mise en place d'une plate-forme de données localisées à destination des services publics, aide à la dématérialisation du cadastre régional, création d'une structure d'animation du réseau géomatique régional (CRIGE-PACA).
- Par le Contrat de Plan : mise en place de la structure associative et financement de données IGN pour la sphère publique.
- Objectif : organiser la constitution de l'information géographique numérique en région pour les acteurs publics et veiller à sa cohérence.

Accès libre et gratuit aux fonds de plan numériques pour les services publics

- La mutualisation de données localisées est à la base de la politique géomatique conduite en PACA :
 - * Principe de licence étendue qui a assoupli fortement la politique des producteurs institutionnels en matière de droits d'usages des bases de données géographiques.
 - * Principe de licencié associé ou ayant-droit, qui qualifient les organismes bénéficiaires sans contrepartie financière, des droits d'usage des données.
 - * Ces deux principes, garants d'une solidarité régionale et d'économies d'échelles, guident dorénavant la politique du CRIGE en matière d'acquisition et de mise à disposition de référentiels géographiques.
 - * Les données sont diffusées à partir du site Internet du CRIGE. Toute diffusion est soumise à une autorisation préalable.
- Retour sur investissement : adhésion des ayants-droits à la culture de partage de l'information géographique (alimentation de la cartothèque, du catalogue de données métier), participation active aux actions d'animation.

Missions principales

- Il négocie l'acquisition et assure la diffusion de référentiels géographiques.
- Il coordonne la production et favorise le partage de données métiers intégrables dans des SIG.
- Il apporte un support technique aux services publics pour la mise en oeuvre et l'usage de SIG.
- Il assure une veille technologique et juridique sur l'information géographique.
- Il anime au travers d'actions d'information et de communication, le réseau géomatique régional.
- Il relaie au niveau national les préoccupations des acteurs locaux.
- Le CRIGE-PACA assure des missions de service public. Il intervient à titre gratuit.